

La comparution en commission parlementaire des dirigeants du Fonds de solidarité de la FTQ est une très bonne chose. Il est temps de se pencher froidement sur la gouvernance de cette institution et de redonner confiance à ses quelque 600 000 cotisants et aux contribuables qui financent l'avantage fiscal offert aux déposants.

Le Fonds de solidarité ne doit pas être la seule affaire de la FTQ. Il ne doit même pas donner l'impression qu'il peut être le jouet de la centrale syndicale. Or, les conversations enregistrées entendues à la commission Charbonneau donnent exactement l'impression du contraire.

On y entend le président de la FTQ qui agit comme un acteur actif et impliqué jusqu'au bout des doigts dans la politique d'investissement du fonds, au mépris de toutes les règles de gouvernance. Un président de conseil doit veiller au bon fonctionnement de l'organisation et son rôle ne doit jamais se confondre à celui du président-directeur général qui prend les décisions au quotidien.

Le président du conseil d'une organisation qui gère les épargnes de centaines de milliers de Québécois grâce aux crédits d'impôts accordés par les gouvernements devrait aussi faire attention à qui il parle et de quoi il parle. Michel Arsenault ne sollicitera pas de nouveau mandat à la direction de la FTQ et c'est très bien ainsi.

Il ne faudrait pas que l'histoire se résume à celle d'un président imprudent qui s'est lui-même mis hors-jeu. Les tractations entre la FTQ, ses syndicats et certains entrepreneurs plus ou moins louches montrent des failles structurelles importantes qui dépassent la seule personnalité de Michel Arsenault.

La FTQ contrôle le conseil d'administration et y détient la grande majorité des sièges. Cela s'explique historiquement puisque le Fonds est une création de la centrale syndicale. Il est néanmoins temps d'accorder la majorité des sièges aux représentants des cotisants.

Le Fonds de solidarité a vieilli. Son actif atteint aujourd'hui 9,3 milliards de dollars, grâce aux crédits d'impôts gouvernementaux. La gouvernance actuelle n'est plus adéquate et légitime.

La dé-FTQ-tisation du Fonds de solidarité

Écrit par Pierre Duhamel

Mardi, 05 Novembre 2013 00:31 -

Je persiste cependant à dire que le Fonds reste, lui, adéquat et légitime.

Le Fonds de solidarité est devenu un acteur incontournable du financement des PME québécoises. Il a investi dans 2400 entreprises du Québec, et je connais plusieurs entreprises qui ont pu se développer grâce aux millions qu'elle y a investis.

Les temps sont cependant durs pour le Fonds de solidarité. Le gouvernement fédéral persiste dans son intention d'éliminer le crédit d'impôt offert aux cotisants du fonds et un gouvernement québécois sera peut-être tenté un jour de faire la même chose. Pour assurer sa survie, le Fonds de solidarité a besoin d'une nouvelle gouvernance et d'une solide performance financière. C'est ainsi qu'il fera la preuve qu'il n'est ni l'instrument de la FTQ ni dépendant de la seule complaisance des gouvernements.

Surtout, il n'a pas besoin de vieilles histoires mettant en scène des personnages à la réputation douteuse qui entachent sa réputation.

Cet article [La dé-FTQ-tisation du Fonds de solidarité](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [La dé-FTQ-tisation du Fonds de solidarité](#)